

ou faux, pour les pays du Levant et les Indes, furent en renom. On faisait dans le Languedoc, à la fin du XV^e siècle, des taffetas, des tabis, des ferrandines, des damas, des brocarts, des burats de laine et de soie. Le plus grand nombre des ouvriers professaient la religion réformée ; ce sont eux surtout qui ont porté notre industrie (la fabrique languedocienne) en Allemagne et en Suisse. Le tissage de la soie a décrû par degrés, et l'on ne faisait plus à Nîmes, vers 1881, que pour un million et demi de tissus de soie mélangée.

Les origines de la fabrique de Tours se rattachent à celles de la fabrique de Lyon. Louis XI ordonna, par ses lettres du 28 février 1470, que le mestier des *draps de soye*, commencé à Lyon en 1466, fût fait et continué à Tours. Il y fit transporter, avec le matériel, les ouvriers qu'il avait fait venir à Lyon et qui devaient « ouvrer de leur mestier (à Tours) et aprandre l'art aux habitans. » Ces ouvriers, qui étaient arrivés en juin 1470, étaient des mouliniers, des faiseurs de drap de soie et des teinturiers italiens. La ville eut à payer 1,200 écus d'or pour leur première installation. Le roi ne leur avait pas ménagé à eux et à de nouveaux venus du royaume les priviléges par ses lettres d'octobre 1480. Charles VIII, pressé par eux et désireux de consolider à Tours l'œuvre de son père, « l'art et science de faire, ouvrer, besongner et labourer desdicts draps d'or et de soye », octroya d'autres « franchises, libertez et exempcions » par ses lettres de mai 1497. Les Vénitiens, les Lucquois, les Génois affluèrent en cette ville qui comptait, d'après Marino Cavalli, 8,000 métiers en 1546. Richelieu en a vanté les produits dans ses *Maximes d'État*. Puis l'amoindrissement se fit. « Le travail des petites estoffes façonnées »,